

« La marche de Champagne » dans l'armorial Le Blancq

par Michel Popoff

Le Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France conserve sous la cote Fr. 5232 un volumineux armorial de 572 f. à la fois peint et blasonné à raison de six écus à la page. Ce manuscrit de 285 mm x 191 mm et de 82 mm d'épaisseur est un armorial ordonné par marches d'armes (1) couvrant l'Europe presque en entier (le Portugal, la Pologne, l'Irlande et l'Italie sont absents, la Scandinavie n'est représentée que par la Suède). Les emprunts aux armoriaux Urfé et Sicile sont évidents, mais plus qu'une copie cet armorial semble être l'aboutissement de la « tradition » Urfé-Sicile car il comporte de nombreux traits qui lui sont propres. Nous sommes en présence du dernier grand armorial médiéval. Ce recueil a été compilé vers 1560. L'examen des sept filigranes que nous avons relevés nous donnent une fourchette 1549-1560 ; mais cet armorial est médiéval par sa structure, sa syntaxe et son vocabulaire.

Ce manuscrit a été la propriété d'Alexandre Le Blancq, (ca 1520-1575), seigneur de Meurchin, mayeur de Lille en 1561, 1565 et 1570, troisième fils de Guillaume Le Blancq (ca 1492-1558), seigneur de Hourchin, maître de la chambre des comptes de Lille, et de Philippe Ruffault, fille de Jean, trésorier général des Domaines et finances à Bruxelles. Il est par ailleurs fort vraisemblable qu'il en fut le commanditaire.

Guillaume, son père, avait été anobli par l'empereur Charles V en 1529 et avait reçu à cette occasion une concession d'armoiries ; ses armes, *d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles (ou quintefeuilles) du même*, se paraient maintenant d'un chef d'Empire (3).

Les fonctions administratives ne constituaient pas le centre d'intérêt principal d'Alexandre Le Blancq. Docteur en droit, ayant envisagé un moment d'embrasser l'état ecclésiastique, il se

sentait avant tout attiré par l'érudition. A sa mort, le P. Jean Buzelin écrivait : « Il était passionné par la découverte et l'étude des documents et antiquités de sa patrie, c'est à peine si on pourrait nommer une personne plus passionnée ou plus diligente que lui pour recueillir les vieux monuments de la Belgique. Ces utiles travaux lui concilièrent l'estime générale » (4).

« *L'inventaire des livres delaissez du seigneur de Meurchin, escripts à la main, tant d'armoiries, histoires et autres, mis au grand coffre estant au pallé. 1569* », publié par M. Robert Aulotte comprend 120 numéros et l'héraldique y occupe une place importantes (5). Le numéro 11 de cet inventaire indique : « Un provincial d'armoyries, grand, couvert de noir » qui doit être, pensons-nous, le manuscrit coté Fr. 5232 conservé aujourd'hui au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France et que nous dénommons *armorial Le Blancq*. Si la concordance avec le n° 11 de l'inventaire peut, à la rigueur, être discutée, l'identité du possesseur est certaine : le verso du premier folio porte les armoiries d'Alexandre Le Blancq et celles de ses ascendants et alliances.

Nous avons retranscrit fidèlement les blasonnements : les mots en *italiques* indiquent que sur ce point précis blasonnement et dessin divergent (par exemple : « de gueules à trois anilles (*annelets*) d'or, au chef chargé d'une *molette* d'argent » ; le dessin représente trois annelets et non trois anilles, tandis que la molette n'est pas figurée. La numérotation des entrées renvoie à « *L'armorial Le Blancq : B.N. ms fr. 5232* », éd. par M. Popoff, dans : « Histoire et généalogie », n° 21 (1989) - n° 36 (1991). N'étant pas un spécialiste de la toponymie médiévale champenoise nous n'avons malheureusement pas réussi à identifier toutes les entrées ; tous renseignements à ce sujet seront accueillis avec reconnaissance.

Tous les écus reproduits proviennent du ms fr. 5232 (cliché B.n.F.).

Notes

(1) La marche d'armes, à la fin du Moyen Âge, est la circonscription féodo-géographique à la tête de laquelle se trouve un héraut d'armes. Le compilateur de l'armorial Clément Prinsault (BnF ms nouv. acq. fr. 1075, f° 36-36v°) assigne à la Champagne la première place dans la hiérarchie des marches du royaume : « Premiers, la marche de Champagne, qui est grande marche et est de la marche la ducé et conté de Bourgogne, la ducé de Bar, la ducé de Savoie, le Daulphiné, la conté de Vallentinois, la princhaulté d'Orange, la conté de Venicy [Comtat-Venaissin] qui est au pappe, la conté de Provence et de Nice, la riviere de Gennes et bien avant es Ytalles. Et sont toutes ces nations champenois aux armes. Et si en est aussi la conté de Tonnerre separee. Et le cry du conte de Champagne : *passavant* ».

(2) Briquet : 1837, 8863, 9342, 9343, 12170, 12634).

(3) Sur cette famille on consultera : Van Hende, *Notice sur Guillaume Le Blanc, Sr de Houchin*, dans : « Bulletin de la commission historique du Nord », t. XV (1878).

(4) J. BUZELIN, *Gallo-Flandria sacra et profana...*, Douai, 1625. Nous traduisons.

(5) R. AULOTTE, *Alexandre Le Blancq et sa collection de manuscrits au XVI^e siècle*, in : « Revue du Nord », t. L (1968), p. 301-316.